



COMITE DEPARTEMENTAL DE BILLARD
DRÔME – ARDECHE

71 rue Pierre LATECOERE
26000 VALENCE

ASSEMBLEE GENERALE DU 24 OCTOBRE 2024

PROCES VERBAL

Présents :

- Éric GOLDBACH : *Président du Club d'Aubenas*
- Henry KROL : *Trésorier du CDBDA*
- Eric-Alain PERUS : *Président du CDBDA*
- Isabelle VAUDAUX-RUTH : *Secrétaire du CDBDA*
- Anne-Laure NODON : *Secrétaire du club des Squales*

Excusés :

- Julie DECHAMPS, membre du BCRP, donne pouvoir à Henry KROL,
- Eric TATIER, pas de pouvoir communiqué, car personne du même club,
- David CROS pas de pouvoir communiqué, car personne du même club,
- Frédéric BONDOUY donne pouvoir à Éric GOLDBACH.

Invités :

- Alain-Philippe MEHEUST, venu sur demande du CDOS07, représente Sport et Handicap notamment en cyclotourisme et basket fauteuil (coordonnées sur demande pour d'éventuelles questions).

ORDRES DU JOUR :

- ***Rapport Moral du Président***
- ***Statuts CDBDA 2024***
- ***Bilan Financier 2023-2024***
- ***Rapport des Différentes Commissions***
- ***Présentation du Projet Sportif et Associatif 2024-2025***
- ***Présentation du Prévisionnel 2024-2025***
- ***Blackball : nouveau mode de Tournoi Individuel***
- ***Carambole : Remplacement de Julien FRECHET***
- ***Questions Diverses***
- ***Election du nouveau Comité Directeur et du Bureau Directeur***

Ce 24 novembre 2024, les membres du Comité Départemental de Billard Drôme Ardèche se sont réunis sur convocation du Président.

L'Assemblée est présidée par M. Eric Alain-PERUS, Président de l'association.

Courriel : comitebillard2607@gmail.com

Association Loi 1901 enregistrée à la préfecture de Valence - N° Siret 514 495 183 00014
Catégorie juridique : 9220 Association déclaré



COMITE DEPARTEMENTAL DE BILLARD **DRÔME – ARDECHE**

71 rue Pierre LATECOERE
26000 VALENCE

Il est assisté d'un secrétaire de séance, Mme Isabelle VAUDAUX-RUTH, Secrétaire de l'association.

La séance est ouverte à 19h00.

➤ **Rapport Moral du Président :**

Eric-Alain PERUS, Président de l'association, ouvre la séance et remercie les membres présents d'assister à cette réunion. Celle-ci se terminera par une note festive autour du verre de l'amitié.

Pour résumer, on peut noter une constante des adhérents, de nombreuses compétitions organisées par, et dans les différents clubs, en département et région, sur différentes disciplines ; des bénévoles toujours présents, les formations actives et en progression. En bref, la dynamique collaborative actuelle doit persister !!

➤ **Statuts 2024 :**

La modification des Statuts du CDBDA porte sur les articles et paragraphes suivants :

TITRE 2 / Art 2.1 / § 2.1.1 :

Le nombre de délégués d'un club est déterminé par le nombre total de ses licenciés, selon le barème suivant :

- De 0 à 80 licenciés : 1 délégué
- De 81 à 160 licenciés : 2 délégués
- De 161 à 240 licenciés : 3 délégués
- 241 licenciés et plus : 4 délégués

Le nombre de voix dont chaque club dispose est déterminé de la façon suivante :

- Une voix par club ;
- Une voix par tranche de 30 licenciés

TITRE 2 / Art 2.2 / § 2.2.1 :

Le comité directeur est composé d'une ou plusieurs femmes, dont la représentation est garantie par l'attribution d'un nombre de sièges représentant 25% des sièges du comité directeur.

Il est rappelé que la parité hommes / femmes sera exigée en 2028 pour la prochaine olympiade.

Les statuts sont adoptés à l'unanimité, et effectifs dès ce jour.

Courriel : comitebillard2607@gmail.com



COMITE DEPARTEMENTAL DE BILLARD **DRÔME – ARDECHE**

71 rue Pierre LATECOERE
26000 VALENCE

➤ **Bilan Financier 2023-2024 :**

Approbation exercice : adopté à l'unanimité.

➤ **Rapport des Différentes Commissions :**

La commission (Eric Goldbach) doit voir des prochaines dates pour les rencontres "challenges" caramboles en individuel et doublettes.

RECTIFICATIF (page 10) : 5 QUILLES

Nivon Pierre et Thinon Jérôme de Académie Billard Aubenas qui terminent 3ème en doublette en coupe Drôme Ardèche.

On peut déplorer une absence de retour des résultats de Snooker, et rien n'étant disponible sur le site de la ligue.

Page 17 : demande à l'intervenant du CDOS07 si équivalent de l'Édition des récompenses du Sport Drômois (les anneaux d'OR) pour y proposer des candidats, il n'a pas connaissance de l'existence de cette édition.

➤ **RAPPEL à faire dans les clubs :**

RAPPEL SUR LA SENSIBILISATION à faire dans les clubs sur la violence, discrimination sexuelle ou raciste...; Il y aura une intransigeance sur cette Charte Déontologie FFB.

Certaines informations sont présentes actuellement sur le site du ministère de la jeunesse et des sports.

Mr Meheust :

Une formation est possible pour obtenir un diplôme fédéral, mais pas de communication plus précise de la part de la FFB (à voir avec la région, comité régional handisport, une personne du ministère vient et à partir de ce moment, le référencement sur le site handisport de la région), le est sujet à travailler.

➤ **CLUB DE DAVEZIEUX :**

L'absence d'affiliation à la FFB est à nouveau évoquée concernant le club de Davezieux, sujet récurrent, il est rappelé que ce club (simple association) n'est pas affilié depuis 2 ans.

Courriel : comitebillard2607@gmail.com

Association Loi 1901 enregistrée à la préfecture de Valence - N° Siret 514 495 183 00014
Catégorie juridique : 9220 Association déclaré



COMITE DEPARTEMENTAL DE BILLARD **DRÔME – ARDECHE**

71 rue Pierre LATECOERE
26000 VALENCE

La question se pose aussi sur la responsabilité du CDBDA, de la ligue ou de la FFB d'en informer la mairie de Davezieux (le club disposant d'un local communal).

➤ **PREVISIONNEL 2024-2025 :**

Approbation :

Nouveaux tournois mis en place (différence entre district et championnat Comité en BlackBall) : des joueurs du comité ne peuvent pas jouer en District. Cela entre en adéquation avec l'objectif sportif d'accompagnement des nouveaux licenciés débutants vers la compétition.

Il y a un besoin de cohérence et de hiérarchisation des calendriers, demande à la ligue ?

Une bonne organisation nécessite un calendrier fourni en avance (choix des dates à long terme et besoin de salles fournies par la mairie).

Eric Goldbach responsable district Carambole se propose de prendre la succession de Julien Frechet au poste de responsable District Dauphiné Carambole, la ligue nomme un responsable de district dans le comité.

➤ **ELECTIONS CDBDA :**

L'ensemble des candidatures est adopté à l'unanimité pour les candidats :

Eric-Alain Perus est élu président

Henri Krol est élu trésorier

Isabelle VAUDAUX-RUTH est élu secrétaire

Responsable Billard à Poches : Eric-Alain Perus

Responsable Carambole : Eric Goldbach

Responsable 5 quilles : Henri Krol

Responsable Commission discipline : Eric Goldbach

Responsable Commission Communication et Evènementielle : Anne-Laure Nodon

Courriel : comitebillard2607@gmail.com

Association Loi 1901 enregistrée à la préfecture de Valence - N° Siret 514 495 183 00014
Catégorie juridique : 9220 Association déclaré



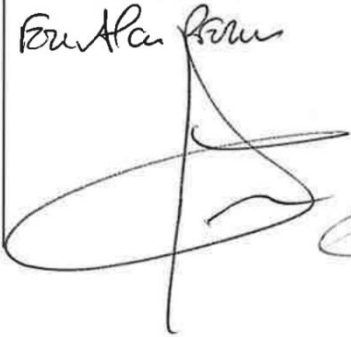
COMITE DEPARTEMENTAL DE BILLARD
DRÔME – ARDECHE

71 rue Pierre LATECOERE
26000 VALENCE

➤ Questions Diverses :

Pas de questions diverses.

L'ensemble des ordres du jour étant épuisés, la séance est levée à 21h23

<u>Président</u>	<u>Secrétaire</u>	<u>Trésorier</u>
 Eugène Brun	 Isabelle VAUDAUX-RUTH	 Krol Henri

Courriel : comitebillard2607@gmail.com

Association Loi 1901 enregistrée à la préfecture de Valence - N° Siret 514 495 183 00014
Catégorie juridique : 9220 Association déclaré